

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 14 septembre 2020**

Nombre des membres :

|                                    |                      |                               |
|------------------------------------|----------------------|-------------------------------|
| - afférents au Conseil Municipal : | 11                   |                               |
| - en exercice :                    | 11                   |                               |
| - qui ont pris part à la séance :  | 09                   |                               |
| - votants                          | 11 (dont 2 pouvoirs) |                               |
| Date de convocation :              | 10/09/2020           | Date d'affichage : 10/09/2020 |

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le quatorze septembre deux mil vingt à 20 h 15

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte  
Mrs BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent –

Absents excusés Mr ALINS Franck – pouvoir donné à Mr COEUILLET Christophe  
Mr VERNERET Jacques – pouvoir donné à Mme ARSAC Pascale

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**Objet : Demande de subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes pour l'installation d'une pompe à chaleur dans le bâtiment Mairie/Ecole**

Le Maire fait part au Conseil Municipal des devis établis par l'entreprise ENERGIE COLD de Montboucher Sur Jabron, qui s'élève à 18 016,00 € HT pour la fourniture et la pose d'une pompe à chaleur air/eau et de climatisations réversibles dans le bâtiment Mairie/Ecole/Cantine.

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants :

- **EST D'ACCORD** pour réaliser des travaux d'installation cités ci-dessus.
- **SOLLICITE** de LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES la subvention correspondante à 18 016,00 € HT de travaux.

Et ont les membres présents signés au registre  
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

  
Le Maire,  
Jean-Bernard CHARPENEL

